



Ville de Rennes

Premier Supplément en date du 16 juin 2016 au Prospectus de Base en date du 4 novembre 2015

**Programme d'émission de titres de créances
(*Euro Medium Term Note Programme*)
de 200.000.000 d'euros**

Le présent supplément (le "**Supplément**") constitue le premier supplément et doit être lu conjointement avec le prospectus de base en date du 4 novembre 2015, visé le 4 novembre 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers ("**AMF**") sous le numéro 15-561, (ensemble, le "**Prospectus de Base**"), préparé par la Ville de Rennes (l'**Emetteur**) et relatif à son programme d'émission de titres d'un montant de 200.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le "**Programme**"). Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général.

Pour les besoins du présent Supplément, l'expression "**Directive Prospectus**" signifie la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation, telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et inclut toute mesure de transposition la concernant dans l'Etat Membre de l'Espace Economique Européen qui a transposé la Directive Prospectus.

Le présent Supplément a été préparé conformément à l'article 16.1 de la Directive Prospectus et à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF pour (i) actualiser l'information relative à l'endettement de l'émetteur et la composition du Conseil Municipal (ii) introduire le budget primitif de l'année 2016 de l'Emetteur.

Conformément à l'article 16.2 de la Directive Prospectus, dans le cas d'une offre au public de Titres, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire ces Titres avant que ce Supplément ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation pendant deux jours ouvrés après la publication de ce Supplément (soit au plus tard le 18 juin 2016).

Une copie de ce Supplément sera publiée sur les sites internet de (i) l'AMF (www.amf-france.fr)

france.org) et de (ii) l'Emetteur (<http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demandes/economie-commerce-consommation/marches-publics-et-finances/>) et des exemplaires seront disponibles pour consultation et pour copie, sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés des Agents Payeurs.

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et toute déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

SOMMAIRE

1.	LE BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA VILLE DE RENNES.....	4
2.	ACTUALISATION DES INFORMATIONS CONCERNANT L'ENDETTEMENT DE L'EMETTEUR.....	10
3.	ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'EMETTEUR.....	16
4.	ACTUALISATION DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES.....	19
5.	RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE	20

1. LE BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA VILLE DE RENNES

Le tableau au paragraphe 2.1 (a) (*le budget général par nature (en €)*) relatif à la Balance Générale de la Ville de Rennes, en page 75 du Prospectus de Base est complété avec le tableau suivant :

Balance Générale Ville de Rennes

BP 2016

Dépenses Investissement	
001 Résultat d'investissement reporté	0,00
020 Dépenses imprévues	300 000,00
10 Dotations, fonds divers	2 031 450,00
13 Subventions d'investissement reçues	72 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	54 654 535,00
18 Compte de liaison	115 000,00
20/21/23 Total Opérations d'équipement	76 344 063,00
26 Participations et créances rattachées	0,00
27 Autres immobilisations financières	104 750,00
45 Opérations pour compte de tiers	32 651 188,00
*Mouvements d'ordre budgétaire	6 279 250,00
Total budgétaire	172 552 236,00
Recettes Investissement	
001 Résultat d'investissement reporté	0,00
024 Produits de cessions d'immo.	7 755 000,00
10 Dotations, fonds divers	11 562 895,00
13 Subventions d'investissement reçues	5 254 792,00
16 Emprunts et dettes assimilées	87 349 398,00
18 Compte de liaison	0,00
20/21/23 Total Opérations d'équipement	234 900,00
27 Autres immobilisations financières	2 443 865,00
45 Opérations pour compte de tiers	32 651 188,00
*Mouvements d'ordre budgétaire	29 153 050,00
Total budgétaire	176 405 088,00
Déficit d'investissement	-19 020 948,00
Dépenses Fonctionnement	
011 Charges à caractère général	46 064 854,00
012 Charges de personnel	162 400 435,00
014 Atténuations de produits	131 000,00
022 Dépenses imprévues	1 000 000,00
45 Opérations pour compte de tiers	0,00
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	280 400,00
65 Autres charges de gestion courante	56 834 187,00
66 Charges financières	4 640 000,00
67 Charges exceptionnelles	1 699 515,00
68 Dotations aux provisions	0,00
*Mouvements d'ordre budgétaire	24 390 200,00
Total budgétaire	297 440 591,00
Recettes Fonctionnement	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
013 Atténuations de charges	3 121 380,00
45 Opérations pour compte de tiers	0,00
70 Produits des services , du domaine et ventes diverses	43 000 946,00
73 Impôts et taxes	174 247 225,00
74 Dotations et participations	76 470 515,00
75 Autres produits de gestion courante	5 070 138,00
76 Produits financiers	349 353,00
77 Produits exceptionnels	3 137 823,00
78 Reprises sur provisions	675 000,00
*Mouvements d'ordre budgétaire	1 516 400,00
Total budgétaire	307 588 780,00
Autofinancement brut	33 021 989,00
Résultat budget général	14 001 041,00

Le tableau au paragraphe 2.1 (b) (*le budget général par fonction (en €)*) figurant en page 77 du Prospectus de Base est complété avec les tableaux suivants :

Budget principal Ville de Rennes par fonctions	Fonctionnement	Investissement
	Budget Primitif 2016	Budget Primitif 2016
0 - Services généraux des administrations	121 613 656,00	99 087 104,00
1 - Sécurité et salubrité publique	3 207 610,00	193 110,00
2 - Enseignement et formation	27 039 934,00	9 493 400,00
3 - Culture	30 104 178,00	5 915 280,00
4 - Sport et jeunesse	33 889 325,00	12 510 430,00
5 - Interventions sociales et santé	18 903 233,00	3 263 800,00
6 - Famille	18 104 920,00	1 024 485,00
7 - Logement	1 526 022,00	129 000,00
8 - Aménagement et services urbains	30 697 907,00	30 198 876,00
9 - Action économique	3 694 665,00	3 357 750,00
Total dépenses budgétaires	288 781 450,00	165 173 235,00
	Budget Primitif 2016	Budget Primitif 2016
0 - Services généraux des administrations	238 667 238,00	160 451 878,00
1 - Sécurité et salubrité publique	760 947,00	
2 - Enseignement et formation	6 724 325,00	140 000,00
3 - Culture	4 568 805,00	526 755,00
4 - Sport et jeunesse	5 080 799,00	485 285,00
5 - Interventions sociales et santé	487 606,00	114 300,00
6 - Famille	14 539 705,00	108 080,00
7 - Logement	2 463 000,00	-
8 - Aménagement et services urbains	13 786 457,00	3 045 437,00
9 - Action économique	1 702 568,00	301 500,00
Total recettes budgétaires	288 781 450,00	165 173 235,00

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement
	Budget Primitif 2016	Budget Primitif 2016
Assainissement	-	-
Eau	-	-
Réseaux de chaleur	-	-
Pompes funèbres	75 720,00	-
ZAC en régie	8 583 421,00	7 379 001,00
Total dépenses budgétaires	8 659 141,00	7 379 001,00
	Budget Primitif 2016	Budget Primitif 2016
Assainissement	-	-
Eau	-	-
Réseaux de chaleur	-	-
Pompes funèbres	75 720,00	-
ZAC en régie	18 731 610,00	11 231 853,00
Total recettes budgétaires	18 807 330,00	11 231 853,00

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL ANNEE 2016					
SECTION DE FONCTIONNEMENT -CHAPITRES			SECTION D'INVESTISSEMENT -CHAPITRES		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Budget primitif 2016	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2016
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Chap.	Libellé	Crédits ouverts
011	Charges à caractère général	37 955 383,00	010	Stocks	
012	Charges de personnel et frais assimilés	162 334 435,00	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	3 674 250,00
014	Atténuations de produits	131 000,00	204	Subventions d'équipements versés	16 792 651,00
65	Autres charges de gestion courante	56 833 427,00	21	Immobilisations corporelles	15 756 246,00
656	Frais de fonct.des groupes d'élus	280 400,00	22	Immobilisations reçues en affectation	-
Total des dépenses de gestion courante		257 534 645,00	23	Immobilisations en cours	39 351 450,00
66	Charges financières	4 411 600,00	Total des dépenses d'équipement		75 574 597,00
67	Charges exceptionnelles	1 685 205,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 031 450,00
68	Dotations aux provisions	-	13	Subventions d'investissement	72 000,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	49 321 200,00
45.1	Total des opérations pour cptes de tiers		18	Comptes de liaison: affectation...	115 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		264 631 450,00	26	Particip.créances rattachées à des participations	-
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>10 325 000,00</i>	27	Autres immobilisations financières	104 750,00
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>13 825 000,00</i>	020	Dépenses imprévues	300 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>-</i>	Total des dépenses financières		51 944 400,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		24 150 000,00	45....1	Total des opér.pour compte de tiers	32 651 188,00
TOTAL		288 781 450,00	Total des dépenses réelles d'investissement		160 170 185,00
Pour information			040	<i>Opé.d'ordre de transferts entre sections</i>	
D002 Déficit des fonctionnement reporté de N-1		-	043	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>5 003 050,00</i>
			Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 003 050,00
			TOTAL		165 173 235,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
		Budget primitif 2016	RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget primitif 2016
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Chap.	Libellé	Crédits ouverts
013	Atténuations de charges	3 121 380,00	010	Stocks	
70	Produits des services, du domaine et ventes	27 848 736,00	13	Subventions d'investissement	5 030 530,00
73	Impôts et taxes	174 247 225,00	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 257 545,00
74	Dotations et participations	76 331 805,00	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	
75	Autres produits de gestion courante	5 070 138,00	204	Subventions d'équipements versées	
Total des recettes de gestion courante		286 619 284,00	21	Immobilisations corporelles	
76	Produits financiers	349 353,00	22	Immobilisations reçues en affectation	
77	Produits exceptionnels	1 137 813,00	23	Immobilisations en cours	234 900,00
78	Reprises sur provisions	675 000,00	Total des recettes d'équipement		85 522 975,00
45.2	Total des opérations pour cptes de tiers		10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 562 895,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		288 781 450,00	1068	Excédents de fonct.capitalisés	
042	<i>Opé. D'ordre de transferts entre sections</i>		138	Autres subventions d'investissement non transf.	224 262,00
043	<i>Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		165	Dépôts et cautionnement reçus	15 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-	18	Compte de liaison: affectation à...	
TOTAL		288 781 450,00	26	Particip.créances rattachées à des particip.	
Pour information			27	Autres immobilisations financières	2 443 865,00
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		-	024	Produits des cessions d'immobilisations	3 600 000,00
			Total des recettes financières		17 846 022,00
			45....2	Total des opérations pour compte de tiers	32 651 188,00
			Total des recettes réelles d'investissement		136 020 185,00
021		<i>Virement à la section de fonctionnement</i>	Total des recettes d'ordre d'investissement		10 325 000,00
040		<i>Opé. D'ordre de transferts entre sections</i>	TOTAL		13 825 000,00
041		<i>Opérations patrimoniales</i>	Pour information		5 003 050,00
			R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		-

A la fin du paragraphe 2.1 en page 87 du Prospectus de Base est inséré le nouveau paragraphe suivant :

(h) Le budget primitif 2016 (en €)

Pour la seconde année, le budget primitif est présenté dans le nouveau périmètre des compétences de la Ville suite à la transformation en Métropole de l'agglomération rennaise. La compétence voirie reste gérée par la Ville jusqu'à fin 2016 dans le cadre d'un mandat confié par la Métropole. La stratégie financière intègre la contribution au redressement des comptes publics dont l'impact en terme baisse de dotation est évaluée pour la Ville à 20 M€ d'euros à l'horizon 2017. Malgré cette forte contrainte, la Ville ne recourra pas à la fiscalité, faisant le choix de maîtriser ses dépenses de fonctionnement en revisitant dans le détail ses interventions dans le cadre d'une réflexion sur ses politiques publiques intitulée « Service Public 2020 ».

• *La section de fonctionnement*

✓ **Les dépenses de fonctionnement**

- Les charges à caractère général sont en baisse de 7,4% par rapport au budget primitif 2015. Cette baisse traduit la poursuite des efforts engagés par la Ville pour maîtriser ses frais de fonctionnement tout en accompagnant le développement de services publics ;
- Le budget du personnel évolue de 1,7%. Tout nouveau besoin est pourvu par redéploiement, étudié dans le cadre d'un Comité emploi qui poursuit des objectifs d'adaptation du service public et d'optimisation de l'organisation. L'évolution des dépenses de personnel comprend des mesures nationales et des mesures locales. Les décisions nationales concernent principalement le Glissement Vieillesse Technicité, les hausses de cotisations CNRACL et Ircantec, et la réforme de la catégorie B dont le coût s'élèvera pour 2016 à 113 000 euros. Sur le plan local, la Ville s'est engagée dans un processus d'agenda social avec les représentants du personnel, dont l'objectif consiste à définir un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire et un plan d'évolution des carrières des agents de catégorie C. Le coût de ces mesures dépendra des négociations en cours avec les organisations syndicales, sachant que le montant total pour la Ville sera de 1M€en année pleine en 2017 ;
- Les autres charges de gestion portent principalement sur les subventions qui (hors CCAS) sont en progression de 0,98% (+358k€) par rapport à 2015 ;
- Les charges financières sont prévus à hauteur de 4,4M€en stabilité par rapport à l'an passé. Dans un contexte de maintien des taux à un très faible niveau, la gestion consistera à profiter de l'économie réalisée du fait de la diminution de l'encours pour refinancer certains prêts à taux variables et ainsi optimiser la charge d'intérêt des années futures. Les charges d'intérêts hors refinancement sont ainsi estimées à 3 950 000€ en diminution de 350 000€par rapport à 2015.

✓ **Les recettes de fonctionnement**

Les inscriptions prévisionnelles s'établissent à 288,8 M€de recettes réelles.

- La dynamique des produits des services est portée par une stratégie tarifaire visant l'optimisation des recettes dans le respect de la cohésion sociale et l'accès au service pour tous. Le cadrage tarifaire est de +2%. L'évolution est également liée à l'augmentation de la participation des familles à la restauration scolaire et aux activités périscolaires au regard de l'évolution des effectifs ;
- Les recettes fiscales s'élèvent à 174,2 M€ dont 138,3 M€ de produit fiscal 3 taxes. Ce dernier progresse de +2,6% par rapport à la prévision 2015. Cette évolution tient compte de la revalorisation forfaitaire des bases de +1% votée en loi de finances 2016 et d'une estimation de croissance physique des bases d'imposition de +1,2% pour la taxe d'habitation et de +1,5% pour le foncier bâti ;
- Les dotations et participations à hauteur de 76,3 M€ concernent principalement les dotations et compensations obligatoires de l'État. La dotation globale de fonctionnement perçue par la ville comprend trois parts : la dotation forfaitaire (DF : 40,52M€ au budget 2016 contre 46,12M€ l'an passé), la dotation de solidarité urbaine (DSU : 8,01M€ contre 7,94M€) et la dotation nationale de péréquation (DNP : 2,93M€ contre 2,82M€). La baisse de la DF de 5,6M€ s'explique par la montée en puissance de la contribution de la collectivité au redressement des comptes publics.
- Les autres produits de gestion courante s'établissent à 5,1 M€ et concerne la gestion patrimoniale. L'estimation du niveau de loyers quittancés pour 2016 est de 4,9M€

- ***La section d'investissement***

- ✓ **Les dépenses d'investissement**

Avec une prévision de 75,6M€ de projets d'investissement, la Ville de Rennes confirme la dynamique préservée des investissements, en augmentation de 8,6% par rapport au BP 2015. Sur la base du taux moyen de réalisation observé sur les derniers exercices (67%), le montant prévisible de consommation des crédits pourrait s'élever à 50M€ en 2016. Les inscriptions d'investissement réels, hors convention de mandat, de 75,6M€ portées par le budget 2016 intègrent les crédits de l'année dédiés à de nouvelles opérations et les crédits relatifs à la poursuite d'opérations structurantes dans l'aménagement de la Ville et de ses quartiers. Un budget participatif est prévu à hauteur de 3,5M€ et sera alloué au différentes missions suite aux choix des Rennais par votation.

- Les dépenses d'emprunts (49,3 M€) intègrent l'amortissement en capital de la dette pour 28 M€ contre 16 M€ en 2015 du fait de remboursements anticipés prévus à hauteur de 11M€

- ✓ **Les recettes d'investissement**

- Les cessions envisagées en 2016 s'élèvent à 3,6 M€. Le FCTVA, estimé sur la base des investissements réels réalisés en 2015, est anticipé à 5,5 M contre 10 M€ en 2015. Cette baisse s'explique par la réduction du périmètre d'activité liée aux transferts de compétences intervenus en 2015 ;
- Les programmes d'investissement de la Ville sont soutenus par nos partenaires. Les inscriptions de subventions s'élèvent à 2,2 M€ ;
- Une enveloppe provisionnelle d'emprunts est inscrite pour équilibre à hauteur de 58,9 M€. Elle sera réalisée en fonction des réalisations effectives de dépenses réelles d'investissement. Les inscriptions sur revolving, neutres budgétairement, sont de 21,3 M€

2. ACTUALISATION DES INFORMATIONS CONCERNANT L'ENDETTEMENT DE L'EMETTEUR

Le paragraphe 2.4 de la section intitulée "Informations relatives à l'Emetteur" en pages 91 à 97 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

2.4. L'endettement

L'ensemble des informations relatives à la dette présentées dans cette section porte sur la dette consolidée (ou dette au budget général) = dette au Budget principal + dette des budgets annexes.

(a) Un encours de dette équilibré et peu risqué

- ***Un encours de dette en diminution***

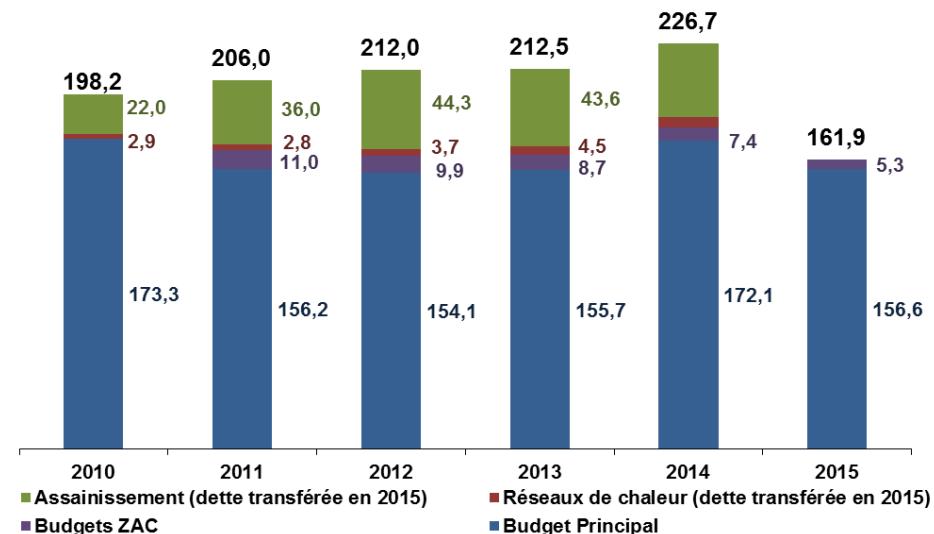
L'encours de la dette consolidée s'élève au 31 décembre 2015 à 161,9 M€ contre 226,7 M€ fin 2014. Cette évolution résulte du transfert de 47,188 M€ d'encours portés par les budgets annexes de l'assainissement (41,413 M€) et des réseaux de chaleur (5,776 M€) à Rennes Métropole au 1^{er} janvier 2015 suite à la création de la Métropole, anciennement communauté d'agglomération, et aux transferts de compétences qui l'ont accompagnée. Elle résulte également de la souscription, en 2015, de 4,063 M€ de nouveaux financements et de l'amortissement en capital de l'encours à hauteur de 21,605 M€

Les financements 2015 de 4,063 M€ correspondent à un prêt à taux zéro de la Caisse des Dépôts d'une durée de deux ans. Les 21,605 M€ d'encours remboursés intègrent 16,521 M€ d'amortissement normal du capital et 5,083 M€ de remboursement anticipé de deux prêts à taux révisable présentant des conditions financières dégradées.

L'encours est composé de 156,6 M€ de dette inscrite au budget principal et de 5,3 M€ inscrits sur deux budgets annexes de zone d'aménagement concerté (ZAC).

Sur la période allant de 2009 à 2015, l'encours de la dette progresse comme suit :

Évolution de l'encours de dette depuis 2010 par budget (en millions d'euros) :



L'essentiel de la dette est inscrite au budget principal (96,7% de l'encours global). Après une hausse en 2014, l'encours du budget principal revient au niveau constaté entre 2011 et 2013. Le fort désendettement constaté en 2015 est lié au transfert des budgets assainissement et réseau de chaleur à Rennes Métropole qui assure l'exercice de ces compétences depuis sa création au 1^{er} janvier 2015.

La durée de vie moyenne de la dette fin 2015 est de 7 ans et 2 mois.

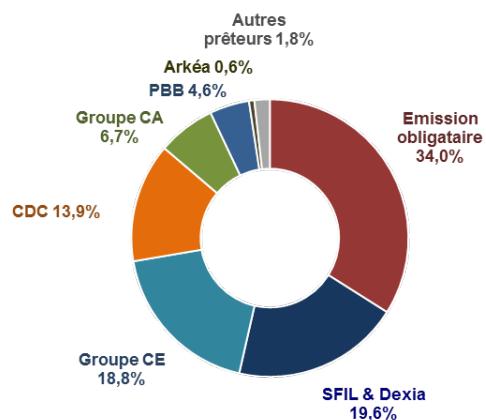
La dette par habitant diminue : elle s'élève à 750 € en 2015 contre 1059 € en 2014.

L'annuité au budget général a diminué l'an dernier, passant de 27,7 M€ en 2014 à 25,5 M€ en 2015. Cette évolution est due à la baisse de l'encours liée aux transferts d'une partie de la dette à la Métropole de Rennes. La charge d'intérêt diminue également entre 2014 et 2015 : 4,1 M€ en 2015 contre 5,3 M€ en 2014 (hors intérêts courus non échus).

- *Un pool bancaire diversifié*

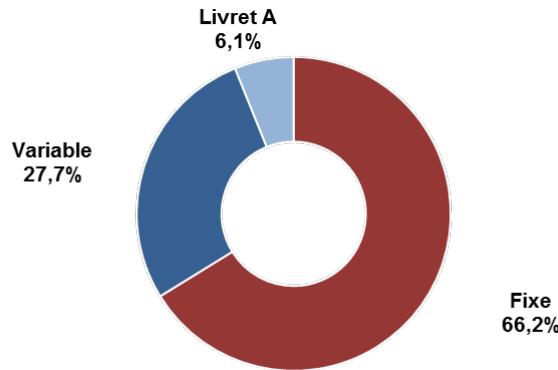
La Ville de Rennes procède systématiquement à de larges consultations bancaires lors de la mise en place de nouveaux financements comme en témoigne la répartition de la dette par prêteur fin 2015 :

Prêteur	CRD
Emission obligataire	55 000 000 €
SFIL & Dexia	31 723 531 €
Groupe CE	30 379 734 €
CDC	22 504 278 €
Groupe CA	10 909 425 €
PBB	7 500 000 €
Arkéa	1 008 275 €
Autres prêteurs	2 903 243 €
Ensemble des prêteurs	161 928 487 €

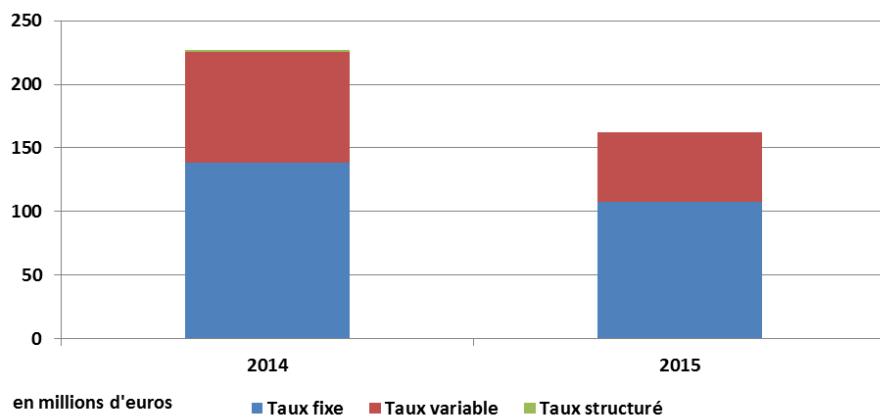


- *Une structure équilibrée entre taux fixe et taux indexé*

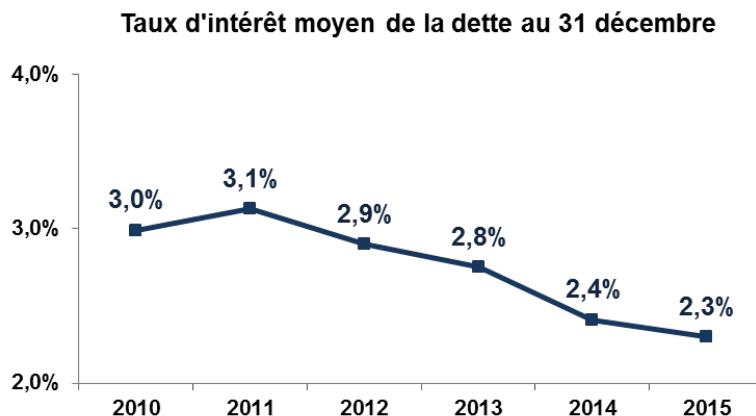
Dans un contexte de taux historiquement bas, la ville a fait le choix de privilégier les emprunts à taux fixes afin de maîtriser sa charge future d'intérêts. Elle limite son exposition au risque de taux en conservant une part significative d'emprunts à taux variables et en ne réalisant pas d'emprunts structurés. L'encours est ainsi composé de 66,2% d'emprunts à taux fixe, de 33,8% d'emprunts à taux indexé :



Évolution de la structure de l'encours de dette :



Le taux moyen de la dette communale s'inscrit en diminution depuis 2011 :



- *Une dette peu risquée*

Suite à la crise de 2008, les collectivités doivent détailler leur encours de dette, suivant une classification du risque dite « Gissler », détaillée dans la circulaire interministérielle n°IOCB1015077C du 25 juin 2010.

Cette classification distingue deux types de risques :

- un risque relatif aux indices sur lesquels sont adossés les prêts : la hiérarchie (de 1 à 6, du moins risqué au plus risqué) est établie par la classification ;
- un risque relatif à la structure des prêts : la catégorisation opérée par la Charte Gissler dépend là encore du degré de risque (de A à F, du moins risqué au plus risqué).

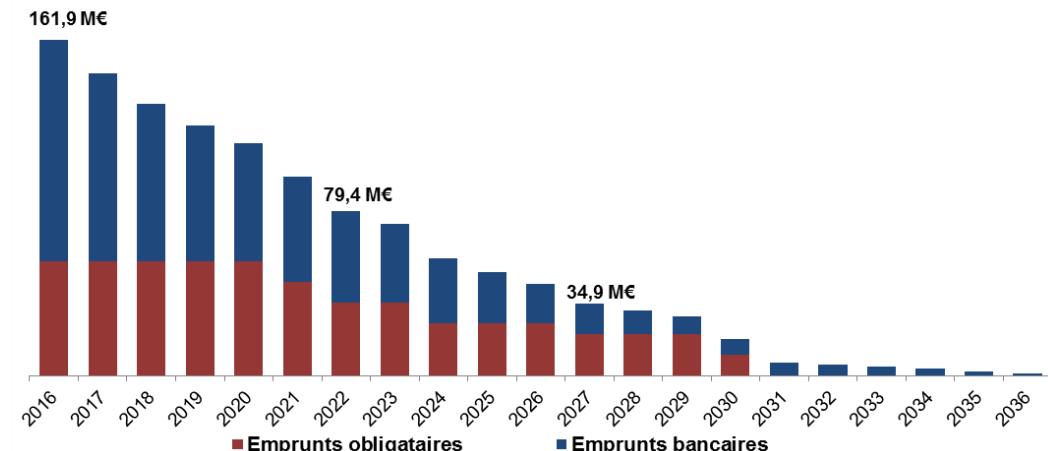
Cette classification de l'encours de dette en fonction du risque associé à chaque emprunt fait désormais partie des annexes obligatoirement publiées par les communes (annexe A2.8 – Typologie de la répartition de l'encours). La répartition de l'encours de dette communal de la Ville de Rennes au 31 décembre 2015 est la suivante :

REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE "GISSLER") DETTE BUDGET GENERAL (161,928 M€)						
Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	48	-	-	-	-	-
	100,00%	-	-	-	-	-
	161 928 487 €	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(F) Autres types de structures	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2015, la ville de Rennes ne possède aucun emprunt structuré. La totalité de la dette est ainsi indexée à taux fixe ou variables sur des indices courants de la zone euro, sans structuration.

- *Un profil d'extinction lisse*

La ville contractait chaque année ses emprunts bancaires amortissables sur des durées relativement longues (15 à 20 ans amortissables). Afin de maintenir un profil d'extinction relativement lisse, les emprunts obligataires in fine réalisés en 2013 (20 M€) et en 2014 (35 M€) ont été effectués sur plusieurs tranches de durées différentes dont les montant ne dépassent pas 10 M€



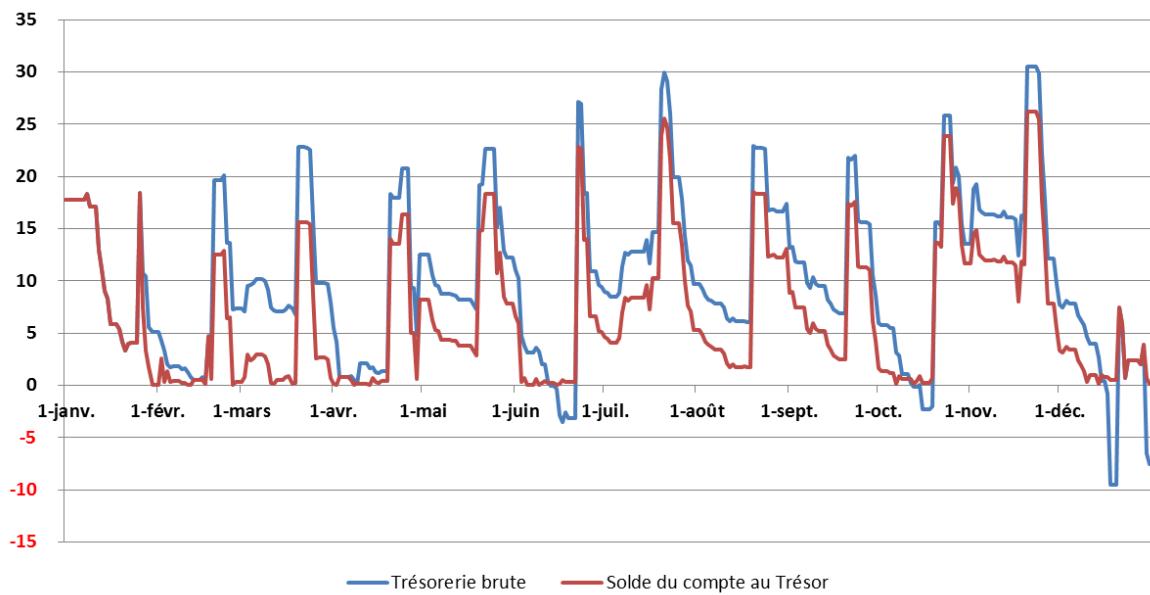
- *La dette à moins d'un an*

Les emprunts suivants ont une durée résiduelle inférieure à un an :

Référence ville de Rennes	Organisme prêteur	Capital restant dû au 01/01/2016	Taux
906	Caisse des Dépôts	61 731,15	Livret A + 1,2%
934	Crédit Foncier de France	292 608,02	Eonia + 0,0975%
945	Crédit Agricole	1 492 039,03	TAG 06 M + 0,02%

(b) La gestion de la trésorerie

Afin de gérer ses besoins ponctuels de trésorerie la ville disposait en 2015 d'une ligne de trésorerie de 30 M€ contractée auprès de la Banque Populaire de l'Ouest. La trésorerie ayant été excédentaire la majeure partie de l'année, cette ligne a été peu mobilisée comme en témoigne le graphique ci-dessous qui retrace, sur 2015, l'évolution du solde du compte 515 (trésorerie nette) ainsi que la trésorerie brute avec emprunts (correspondant à la trésorerie nette + remboursements temporaires sur emprunts revolving – tirages sur ligne de trésorerie) :



À l'échéance de la ligne mise en place en 2015, une nouvelle ligne de trésorerie de 39 M€ a été contractée pour un an en mai 2016 auprès de la Banque Postale.

(c) La gestion de la dette garantie

La ville de Rennes garantit un encours de dette de 132,1 M€ au 31 décembre 2015.

L'essentiel des garanties est effectué au bénéfice d'organismes HLM et porte sur le financement d'opérations de logement social aidées par l'État (117 M€ soit 88,6% de l'encours garanti).

La Ville a transféré en 2000 la compétence « Logement social » à la Communauté d'agglomération de Rennes Métropole. Depuis ce transfert, le stock de dette garantie est en constante diminution : il est passé de 373 M€ en 2000 à 132,1 M€ en 2015. Les rares garanties d'emprunt accordées par la Ville depuis 2001, l'ont principalement été au bénéfice d'aménageurs dans le cadre de ZAC.

La Ville effectue ainsi une gestion en extinction de sa dette garantie.

Aucune garantie n'a été appelée en 2015.

3. ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'EMETTEUR

Le tableau relatif à la composition du Conseil Municipal de l'Emetteur figurant en pages 103 à 105 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

Nom Prénom		Délégations
APPÉRÉ Nathalie		Maire
19 adjoint (e)s au Maire délégué(e)s		
SÉMERIL Sébastien	1er adjoint	Urbanisme et développement durable
ROBERT Sylvie	2e adjointe	Communication
BERROCHE Éric	3e adjoint	Quartiers Le Blosne – Bréquigny
RAULT Sylviane	4e adjointe	Mobilité
BOURCIER Frédéric	5e adjoint	Solidarité et cohésion sociale
BRIÉRO Lénaïc	6e adjointe	Éducation et politiques mémorielles
HERVÉ Marc	7e adjoint	Finances, administration générale, relations économiques, commerce et artisanat
BRIAND Véra	8e adjointe	Personnes âgées et handicap
LE BOUGEANT Didier	9e adjoint	Vie des quartiers, quartiers Centre et Sud-Gare
BOUGEARD Jocelyne	10e adjointe	Relations internationales et relations publiques
CAREIL Benoît	11e adjoint	Culture
MARCHANDISE-FRANQUET Charlotte	12e adjointe	Santé
CHARDONNET Hubert	13e adjoint	Personnel et sécurité
MÉDARD Laëtitia	14e adjointe	Petite enfance
GOATER Jean-Marie	15e adjoint	Démocratie locale
NOISETTE Nadège	16e adjointe	Approvisionnements

LAHAIS Tristan	17e adjoint	Vie associative
ROUSSET Emmanuelle	18e adjointe	Quartiers Maurepas - Jeanne d'Arc - Longs-Champs – Beaulieu - La Bellangerais
LE MOAL Sylvain	19e adjoint	Quartiers Villejean – Beauregard – Saint-Martin
20 conseiller(e)s municipaux(ales) délégué(e)s		
DEBROISE Catherine		Quartiers Francisco Ferrer – Landry – Poterie – Thabor - Saint-Hélier - Alphonse-Guérin
MAHO-DUHAMEL Vincent		Quartiers Bourg l'Évêque – La Touche - Moulin du Comte - Cleunay – Arsenal-Redon –La Courrouze
GUILLOTIN Daniel		Écologie urbaine
POMMIER Benoît		Information de proximité
MOREL Cyrille		Propreté, sécurité des événements et prévention des risques des immeubles
SOHIER Ana		Patrimoine et politique linguistique
LÉZIART Yvon		Sports
NADESAN Yannick		Eau, assainissement, contrôle budgétaire et services concédés
SAOUD Hind		Médiation et prévention de la délinquance
JEGOU Glenn		Jeunesse et vie étudiante
MARIE Anabel		Europe
EGLIZEAUD Marie-Laurence		Insertion
CONDOLF-FEREC Muriel		Logement
KRUGER Katja		Temps de la ville
BESNARD Jean-François		Prévention et nutrition-santé
HAMON Laurent		Usages du numérique
LETOURNEUX Geneviève		Droits des femmes et égalité
PHALIPPOU Catherine		Musées

ECH-CHEKHCHAKHI Moulay Hamid	Réussite éducative
DAUNIS Maryline	Logistique urbaine
6 Conseiller(e)s municipaux(ales) de la Majorité	
PUIL Honoré	Conseiller municipal
PELLERIN Isabelle	Conseillère municipale
FAUCHEUX Valérie	Conseillère municipale
ANDRO Gaëlle	Conseillère municipale
ROUGIER Gaëlle	Conseillère municipale
THEURIER Matthieu	Conseiller municipal
2 Conseillers municipaux Groupe Parti de Gauche	
TUAL Jean-Paul	Conseiller municipal
LE GARGASSON Yannick	Conseiller municipal
13 conseiller(e)s municipaux(ales) Groupe Alternance 2020	
PELLE Yves	Conseiller municipal
CARON Benoît	Conseiller municipal
ROLANDIN Catherine	Conseillère municipale
LE BRUN Loïck	Conseiller municipal
CRESSARD Antoine	Conseiller municipal
De VILLARTAY Hedwige	Conseillère municipale
JOUFFE-RASSOULI Chrystèle	Conseillère municipale
PLOUVIER Bertrand	Conseiller municipal
DHALLUIN Amélie	Conseillère municipale
BOUVET Aude	Conseillère municipale
GUIGUEN Gurval	Conseiller municipal
DAVID Clarisse	Conseillère municipale
De BERGEVIN Gülin	Conseillère municipale

4. ACTUALISATION DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES

Le paragraphe 2 de la section Informations Générales, en page 134 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant:

(2) Sauf pour ce qui est indiqué dans le présent Supplément, il n'y a pas eu d'autre changement notable dans la situation financière de l'Emetteur depuis le 31 décembre 2015.

5. RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes qui assument la responsabilité du présent Supplément

Au nom de l'Emetteur

Après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues ou incorporées par référence dans le présent Supplément au Prospectus de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Rennes, le 16 juin 2016

Ville de Rennes

Place de la Mairie
CS 63126
35031 Rennes Cedex

Représenté par :

Monsieur Marc Hervé,
Septième adjoint, délégué aux finances, à l'administration générale, aux relations économiques, au commerce et à l'artisanat



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers ("AMF") a visé le présent Supplément au Prospectus de Base le 16 juin 2016 sous le numéro n°16-260. Le Prospectus de Base, tel que complété par le présent Supplément, ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par des Conditions Définitives. Il a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés. Ce visa est attribué sous la condition suspensive de la publication de conditions définitives établies, conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, précisant les caractéristiques des titres émis.